



1ER - 10 OCTOBRE 2020 • SYDNEY, AUSTRALIE • #ICOMOSGA2020
CULTURES PARTAGÉES - PATRIMOINE PARTAGÉ - RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Approvisionnements auprès des communautés aborigènes

Objectif : créer des débouchés pour les entreprises appartenant à des Aborigènes et encourager l'emploi des Aborigènes par le biais de la chaîne d'approvisionnement de l'AG 2020 de l'ICOMOS.

Buts recherchés :

- Les entreprises appartenant à des Aborigènes (y compris les sous-traitants) devront obtenir au moins 3 pour cent de la valeur totale des marchés de l'AG 2020 de l'ICOMOS ;
- Le programme de l'AG 2020 de l'ICOMOS devra inclure des événements et des options qui encouragent la participation des Aborigènes et l'utilisation de produits aborigènes;
- L'AG 2020 de l'ICOMOS passera des marchés directement avec des entreprises appartenant à des Aborigènes, dans toute la mesure du possible.

Entreprise appartenant à des Aborigènes :

Une entreprise qui est reconnue par une organisation appropriée est considérée comme une entreprise appartenant à des Aborigènes, à savoir :

- Chambre de commerce autochtone de Nouvelle-Galles du Sud
- une organisation représentant des entreprises appartenant à des Aborigènes dans un autre État ou Territoire qui est membre de la First Australians Chamber of Commerce and Industry
- Supply Nation
- ou une entreprise détenue par des Aborigènes à hauteur d'au moins 51 %.

La mise en œuvre de cette politique permettra à l'AG 2020 de l'ICOMOS de :

- de collaborer avec les fournisseurs aborigènes et de tenir compte de leur capacité à respecter les conditions des marchés ;
- de négocier directement avec des entreprises dûment qualifiées qui peuvent démontrer le rapport qualité-prix et l'exécution de services de qualité ;
- de donner la priorité à des entreprises aborigènes avant de se tourner vers les marchés, s'il y a lieu ;
- d'établir des objectifs mesurables relatifs à la participation et l'approvisionnement d'origine aborigène et
- de rendre compte des résultats relatifs aux objectifs d'approvisionnement auprès d'Aborigènes et de la mise en œuvre de ces processus au Comité consultatif autochtone et au Comité organisateur de l'AG 2020.